

La Société Générale accusée de mauvais placements

G.Puech (lefigaro.fr)

11/12/2009 | Mise à jour : 13:11 | Commentaires  13 |  Ajouter à ma sélection







La banque est accusée par d'anciens cadres d'avoir effectué de mauvais placements pour le compte de centaines d'épargnants, selon Le Parisien.

Cinq anciens cadres de la Société Générale seraient prêts à faire appel à la Justice au titre d'épargnants individuels, accusant leur ancien employeur d'avoir effectué de mauvais placements financiers. Une lettre aurait été adressée au PDG de la banque, Frédéric Oudéa, mettant directement en cause la filiale dédiée aux placements, la Société Générale Asset Management, selon le journal Le Parisien.

La division Sgam aurait ainsi procédé à de nombreux placements sans se fonder au préalable sur des études sérieuses. Parmi ces investissements douteux, en 2001, 1,5 million d'euros auraient été investis dans une entreprise « n'ayant eu aucune activité cette année-là ». Des placements qui concerneraient pas moins de 4 milliards d'euros, représentant les investissements de centaines d'épargnants. Les auteurs de la lettre, dont Le Parisien ne révèle pas les identités, critiquent dans le même temps les contre-performances enregistrées dans les Fonds communs de placement dans l'innovation, plus connus sous le nom de FCPI.

Ces fonds investissent généralement dans des PME à forte croissance et non cotées, mais les placements de la Sgam auraient abouti à « une décote invraisemblable de plus de 70% quand des produits de la concurrence affichent, eux, de bien meilleurs résultats », estimerait ainsi l'un des accusateurs.

Les cinq cadres concernés réclameraient un remboursement intégral de leur mise, soit 200.000 euros, sous peine de porter l'affaire devant les tribunaux.

Imprimer 	Partager    
Envoyer 	S'abonner 